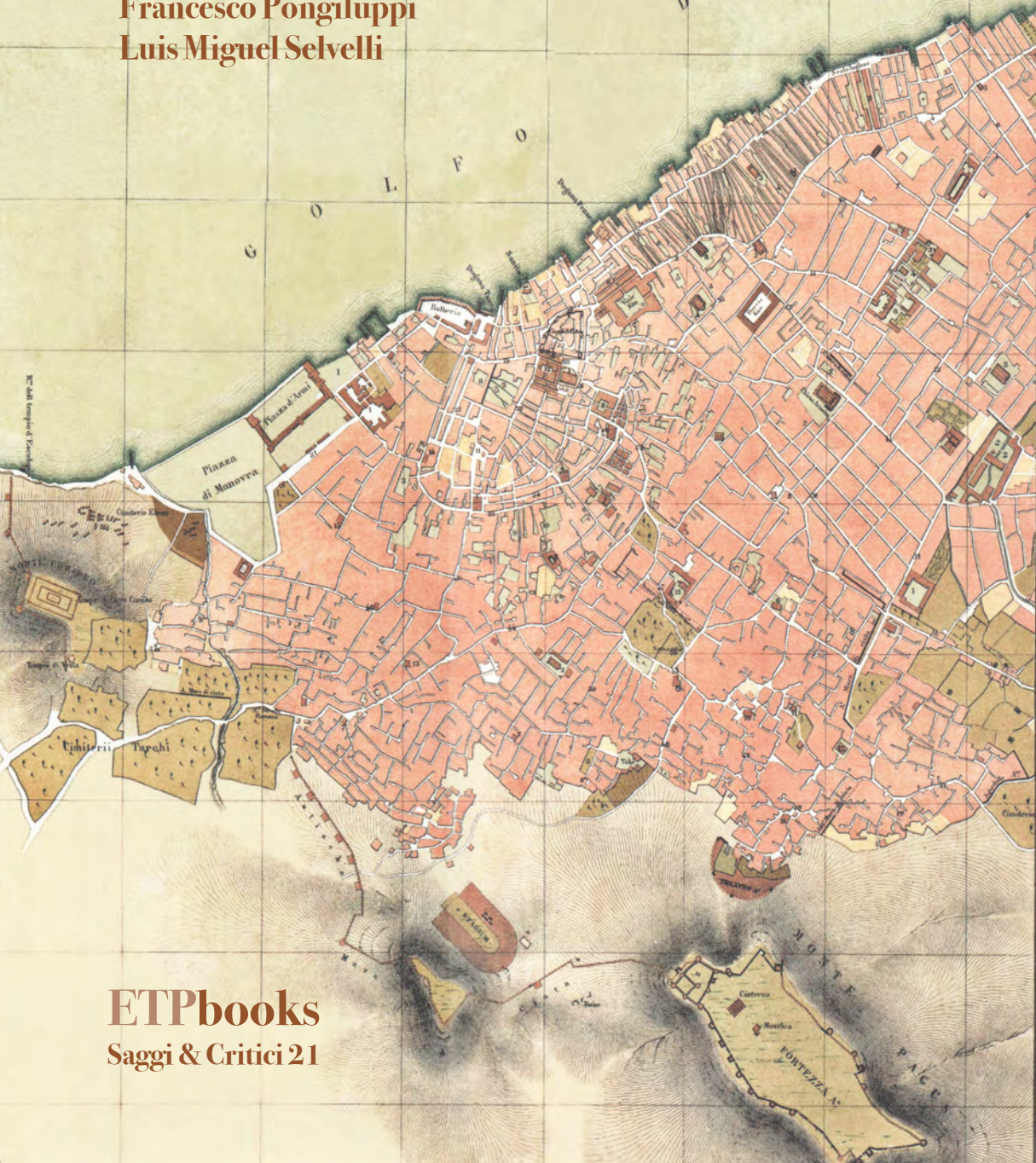


Smirne e l'Italia

COMUNITÀ, RELAZIONI, ISTITUZIONI

a cura di
Francesco Pongiluppi
Luis Miguel Selveli



ETPbooks
Saggi & Critici 21

In copertina:
Luigi Storari: Pianta della città di Smirne, 1854-1856

collezione
Saggi & Critici

Direttore Responsabile:
Cristiano Luciani

Comitato Scientifico:
Carolina Cupane (Vienna)
Francesco d'Aiuto (Roma)
Konstandinos Dimadis (Berlino)
David Holton (Cambridge)
Cristiana Lardo (Roma)
Stefanos Kaklamanis (Retimno)
Gheorghios Kekaghioglu (Salonicco)
Cristina Pace (Roma)
Walter Puchner (Atene)
Alfred Vincent (Sidney)
Gerasimos Zoras (Atene)

21

Smirne e l'Italia
Comunità, Relazioni, Istituzioni

ISBN: 978-618-5329-93-8
grafica - impaginazione: Enzo Terzi
revisione: Francesca Minutoli

© ETPbooks 2022

Indice

PREMESSA.....	pag. 7
FRANCESCO PONGILUPPI	

COMUNITÀ

Italian immigration to Izmir according to the 1845 Ottoman tax registers	pag. 15
YASİN ÖZDEMİR	

La comunità ligure-piemontese di Smirne nella prima metà dell'Ottocento	pag. 42
LUCA LAVARINO	

Les juifs italiens de Smyrne, un groupe aux contours hétérogènes	pag. 62
LAURENCE ABENSUR-HAZAN	

La comunità latina di Smirne alla fine dell'impero ottomano	pag. 81
RINALDO MARMARA	

Militari italiani e <i>intelligence</i> a Smirne tra sogni e realtà (1918-1922)	pag. 88
GIOVANNI CECINI	

L'Italie et la communauté juive d'Izmir durant l'occupation grecque (1919-1922)	pag. 113
LEON KONTENTE	

Smirne, settembre 1922. Frammenti di cronache italiane	pag. 131
FRANCESCO PONGILUPPI	

La comunità italo-levantina di Smirne nei primi anni della Repubblica 1943-1945	pag. 143
DANILO DELLE FAVE	

RELAZIONI

- The church of Agia Fotini in Smyrna
in the documents of the State Archives of Venice pag. 165
DİDEM İŞLER
- The Italian opera in
Levantine cosmopolitan Smyrna pag. 180
GEORGIA KONDYLI
- Anacleto Cricca: esule risorgimentale,
massone e omeopata a Smirne 1850-1909 pag. 205
LUIS MIGUEL SELVELLI
- Rav Haim Palachi:
The famous Izmir Rabbi of Tuscanian origins pag. 219
SİREN BORA

ISTITUZIONI

- The Italian Girls' School in the Light
of Visual Images and Written Documents pag. 241
KADİR TÜRKMEN
- Poche, flebili e atipiche “voci”.
I periodici italofofoni di Smirne pag. 266
PANTALEONE SERGI
- BIBLIOGRAFIA GENERALE pag. 287
- BIOGRAFIE AUTORI pag. 307

Les juifs italiens de Smyrne, un groupe aux contours hétérogènes

LAURENCE ABENSUR-HAZAN

Structured in the 17th Century, the Jewish community of Smyrna was until the 20th Century a rather homogeneous group by its mainly Spanish and Portuguese origins, but much less so in terms of the nationalities of its members.

The question of the nationality and protection granted by European States to the Jews is indeed particularly complex. Before the advent of the Turkish Republic, alongside the «Ottoman» Jews, some families had a European nationality or protection granted by States according to their interests of the moment. This has often been transmitted from generation to generation but was lost in many cases during the 20th Century.

The case of the «Italian» Jews of Smyrna is particularly emblematic from this point of view.

Although Italian nationality is often considered to be of convenience, it is sometimes a proof of a real old family link with Italy. Livorno almost always appears as the home town of Italian Jews of Smyrna, thus recalling the welcome given during the 16th Century by the Medici to the Jews fleeing the Inquisition that was raging in the Iberian Peninsula.

Often attested by the "registri dei nazionali" kept by the consulate, this link with Italy allows today to rebuild family ties, but also to better understand the more general history of the Jewish community and the Italians of Smyrna.

Structurée officiellement au XVII^e siècle, la communauté juive de Smyrne constituait jusqu'à la première moitié du XX^e siècle un groupe assez homogène par ses origines essentiellement espagnoles et portugaises, mais nettement moins au regard des nationalités de ses membres. La question de la nationalité des juifs d'Izmir est en effet particulièrement complexe. Elle est liée tout à la fois à leurs origines, leur durée de présence dans un lieu et leurs activités qui ont parfois fait naître des liens avec un pays ou un autre. Elle est également liée à la situation commerciale et politique plus générale de l'Empire ottoman et des nations avec lesquelles sa population, et notamment les juifs, a eu des contacts. À cela

s'ajoute la question de la protection d'un pays européen dont ont bénéficié, parfois pour les mêmes raisons, certaines familles juives d'Izmir et qui leur conférait des droits moindres que ceux accordés aux nationaux. Avant l'avènement de la République turque en 1923, parallèlement aux juifs « ottomans », un certain nombre de familles possédaient ainsi une nationalité ou une protection européenne accordée par les États en fonction de leurs intérêts du moment. Celle-ci s'est souvent transmise de génération en génération mais a été perdue dans bien des cas au cours du XX^e siècle.

Le cas des juifs « italiens » de Smyrne est de ce point de vue particulièrement emblématique.

Souvent réputée de complaisance, y compris au sein du monde juif, la nationalité italienne est néanmoins parfois la preuve d'un lien familial ancien réel avec l'Italie.

Les rapports des juifs de Smyrne, et plus largement des Séfarades (descendants des juifs expulsés de la péninsule ibérique), avec l'Italie donnent ainsi souvent lieu à des légendes et suscitent de nombreuses questions.

En quoi consiste donc réellement l'identité italienne des juifs de Smyrne. De quelle manière se sont manifestés leurs liens avec l'Italie ? Ceux-ci ont-ils été constants au fil des siècles ? Étaient-ils toujours le reflet d'une réelle origine italienne et à quand remonte alors celle-ci ? Quel fut le rôle des juifs d'origine italienne dans la communauté juive de la ville ?

Pour répondre à ces questions, il faut commencer par examiner la manière dont s'est constituée la communauté juive de Smyrne, avant de nous pencher sur certains des éléments qui la caractérisent : le judéo-espagnol, sa langue ancestrale composite dont l'italien n'est pas absent, et les patronymes à consonance italienne que portent certaines familles qui la composent. Nous examinerons pour terminer la question de la nationalité et de la protection italienne dont bénéficient parfois depuis des siècles un certain nombre de familles juives qui ont souvent laissé des traces dans l'histoire des juifs smyrniotes.

NAISSANCE D'UNE COMMUNAUTÉ

Une présence juive est attestée à Smyrne et plus largement en Anatolie dès l'Antiquité grâce à la découverte d'inscriptions gravées dans la pierre datant du II^e siècle et faisant référence à des juifs¹. Même si les

¹ A. GALANTE, *Histoire des Juifs de Turquie*, volume 2, réédition Isis Yayıncılık LTD, non daté, Istanbul, pp.252-253.

historiens discutent encore de la question de la continuité de leur présence durant les siècles suivants, en particulier durant la période byzantine, il semble incontestable aujourd'hui que des juifs ont vécu à Smyrne et dans sa région avant même la constitution d'une véritable communauté au XVII^e siècle². Une pierre tombale datant de 1565 a par exemple été retrouvée au cimetière de Bahri Baba, aujourd'hui disparu³.

Ce n'est qu'une quarantaine d'années plus tard, en 1605, sous le règne du sultan Ahmed I^{er}, plus tardivement que dans d'autres villes de l'Empire ottoman, qu'une véritable communauté juive s'est constituée à Smyrne⁴. Elle a rassemblé des juifs venus, sans doute à la faveur du développement commercial de la ville, de divers pays et contrées, de localités parfois voisines mais aussi de lieux bien plus lointains. L'historien français né à Smyrne, Henri Nahum⁵, évoque ainsi trois sources d'immigration des juifs dans la ville : les marranes – juifs convertis au catholicisme et continuant à pratiquer secrètement le judaïsme – provenant de la péninsule ibérique, les juifs des villes voisines et des îles grecques qui pouvaient être arrivés plus anciennement encore d'Espagne et ceux de Thessalonique venus suite au déclin de son industrie textile à la fin du XVI^e siècle⁶.

Selon l'historienne turque Siren Bora, les juifs présents à Smyrne à partir du XVII^e siècle venaient en effet des villes de Tire, Manisa, Istanbul, Ankara, Thessalonique, Patras, des îles de la mer Égée, Safed, de la péninsule ibérique, de la Méditerranée orientale, de villes d'Europe occidentale et également d'Italie⁷. L'historien italien, Attilio Milano, évoque lui aussi des juifs d'origine italienne, passés par Ankara, Janina, la Crète et Corfou, qui seraient venus s'installer à Smyrne à partir de 1605⁸. Tous fuyaient les persécutions qui les visaient spécifiquement mais aussi les problèmes locaux plus généraux de sécurité ou d'ordre économique.

Les juifs venus de Thessalonique étant encore assez nombreux dans la première du XVII^e siècle, ils firent venir des rabbins, notamment Joseph Escapa qui présida aux destinées de la communauté à partir du décès en 1638 du rabbin Azaria Yeoshua Eskénazi – également venu de Thessalonique – et jusqu'à sa propre mort en 1661⁹.

² S. BORA, « Antik Dönemden Osmanlıya Değın İzmir'de Yahudi Varlığı », in *İzmir'de Yahudiler, Antik Smyrna'dan Günümüze*, Gözlem, Istanbul, 2022, pp.20-23.

³ A. GALANTE, *Histoire*, volume 2, cit., p.253.

⁴ A. GALANTE, *Histoire*, volume 2, op. ult. cit. p.256 et 260.

⁵ H. NAHUM, « Les juifs à Smyrne : de l'enfermement à l'ouverture vers le monde », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, cit. 107-110 | 2005, pp.97-112.

⁶ D. DANON, *The Jews of Ottoman Izmir A Modern History*, Stanford University Press, Stanford, California, 2020, p.7.

⁷ S. BORA, « İzmir Yahudi Cemaati'nin Oluşumu », in *İzmir'de Yahudiler*, cit., pp.25-26.

⁸ A. MILANO, *Storia degli Ebrei italiani nel Levante*, Casa editrice Israel, Firenze, 1949, p.166.

⁹ A. GALANTE, *Histoire*, volume 3, cit., p.5.

Malgré des divergences parfois sensibles sur les chiffres selon les sources, à partir du XVII^e siècle, la communauté juive de Smyrne était constituée de plusieurs milliers de personnes. Au début du XVII^e siècle, Attilio Milano évoque ainsi déjà une communauté de plus de dix mille individus¹⁰. A l'instar des autres habitants de la ville, les juifs pouvaient être fortement touchés par les catastrophes (épidémies, tremblements de terre, incendies) qui se produisaient assez régulièrement, entraînant des pertes humaines parfois considérables. Toutefois entre 1631 et 1927, le nombre de juifs habitant à Smyrne est rarement descendu en-dessous de 6 000, atteignant les 40 000 en 1868 selon les statistiques données par les visiteurs, les journaux et parfois aussi les archives¹¹.

Un accroissement de la population juive caractérise nettement la seconde moitié du XVII^e siècle et la communauté juive de Smyrne restera numériquement importante globalement jusqu'aux années 1920 qui marque une augmentation sensible de l'émigration.

Au sein de la communauté juive d'Izmir, et dans la langue judéo-espagnole qu'elle pratiquait, le terme "Francos" s'appliquait, aux « Juifs, en général originaires d'Italie, installés au Levant aux XVIII^e et XIX^e siècles pour des raisons commerciales », ainsi que plus généralement, aux « Juifs protégés par un pays occidental ».¹²

LE JUDÉO-ESPAGNOL, UNE LANGUE COMPOSITE FACTEUR D'UNITÉ

Lorsqu'ils furent chassés d'Espagne par les rois catholiques en 1492, les juifs continuèrent à pratiquer la langue espagnole. Celle-ci était parlée dans le pays par l'ensemble de sa population d'alors. Dans leur exil et disséminés des pourtours de la Méditerranée à la Hollande, les juifs espagnols continuèrent à la parler entre eux, en famille et dans leurs rapports avec leurs coreligionnaires issus eux aussi de la péninsule ibérique. Au gré des migrations et au fil du temps, ils ajoutèrent des mots empruntés aux langues des pays et contrées où ils avaient vécu. Cela explique que la langue judéo-espagnole pratiquée encore par les descendants des expulsés, restée si proche de l'espagnol du XV^e siècle, se soit enrichie de mots qui lui étaient au départ étranger. Selon le professeur Haïm Vidal Sephiha, à l'origine de la première chaire de judéo-espagnol créée en 1984 à la Sorbonne, cet espagnol enrichi est apparu autour de 1620¹³, faisant

¹⁰ A. MILANO, *Storia*, cit., p.168.

¹¹ A. GALANTE, *Histoire*, volume 2, cit., pp.258-259.

¹² H. NAHUM, *Juifs de Smyrne XIX^e-XX^e siècle*, Aubier, p.273.

¹³ H. V. SEPHIHA, *Le judéo-espagnol*, Éditions Entente, coll. Langues en péril, Paris, 1986, p.22.

ainsi naître la langue judéo-espagnole. Qualifiée de “musée vivant” par le professeur Sephiha¹⁴, elle reflète les pérégrinations des juifs chassés de la péninsule ibérique, permettant ainsi de retracer le parcours de leurs ancêtres. À Izmir, comme dans le reste de l’ancien Empire ottoman, la langue judéo-espagnole vernaculaire est appelée “djudezmo”. Elle est également plus largement connue de nos jours sous le nom de “ladino”, même si ce terme s’applique en réalité à la langue calque judéo-espagnole liturgique qui permettait de transcrire en espagnol, avant même l’apparition de la langue judéo-espagnole, les textes bibliques hébraïques¹⁵.

Dans la langue judéo-espagnole orale pratiquée à Izmir, on note la présence de quelques mots italiens, même si ces termes y sont bien moins nombreux qu’à Thessalonique. Aux oreilles de visiteurs étrangers venus visiter la ville au XIX^e siècle, la langue parlée par les juifs sonnait parfois comme une «étrange langue spano-italienne»¹⁶. Les termes italiens effectivement présents dans le judéo-espagnol des juifs de Smyrne peuvent même exister conjointement à leur version espagnole. Ainsi “grand-mère” se dit aussi bien *nóna* que *bavá*, tandis qu’on utilise *nóno* ou *papú* pour évoquer le grand-père¹⁷. Déjà se dit “dja” mais aussi “agóra” et “dézde”, “double se dit “dópyo/a” et “doble”¹⁸.

Rares sont les mots utilisés dans leur seule version italienne comme la conjonction “ma” ou “djíro”. L’italien “kuartyere”¹⁹ est employé au même titre que le turc “maallé” (mahalle en turc actuel)²⁰.

Le vocabulaire lié à la presse est plus proche de l’italien que de l’espagnol : pour désigner le journaliste, on recourt au mot à consonance italienne “djurnalísta”, journal se dit “djurnál”, évoquant davantage le “giornale” italien que le “periodico” espagnol.

La prononciation de certains mots par les juifs d’Izmir, souvent particulièrement ceux commençant par “dj”, révèle aussi l’influence de l’Italie, peut-être liée au séjour que leurs ancêtres y ont fait : les mots “djústísyá”, “djústo/a”²¹ sont eux aussi plus proches de l’italien que de

¹⁴ H. V. SEPHIHA, *Le judéo-espagnol*, op. ult. cit., p.17.

¹⁵ H. V. SEPHIHA, *L’agonie des judéo-espagnols*, Éditions Entente, coll. Minorités, Paris, 1977, pp.17-21 et *Le judéo-espagnol*, op. ult. cit., pp.24-26.

¹⁶ E. DICEY, *Smyrna, in the Picturesque Mediterranean in Cities Shores and Islands*, ouvrage collectif, volume I, Cassell Publishing Company, New York, cité dans L. ABENSUR-HAZAN, *Smyrne, Evocation d’une Echelle du Levant XIX^e-XX^e siècle*, Alan Sutton, Saint-Cyr-sur-Loire, 2004, p.40.

¹⁷ I. HAZAN, *Dictionnaire illustré du judéo-espagnol de Turquie Judéo-espagnol/français français/judéo-espagnol*, Éditions du Divit avec le soutien d’Etsi association de Généalogie et d’Histoire Séfarades, Paris, 2013, p.372.

¹⁸ *Ivi*, p.341,444.

¹⁹ C. SIEGEL, «İzmir’de 21. Yüzyılda Konuşulan Judeo-Espanyol», in *İzmir’de Yahudiler*, op. cit.

²⁰ I. HAZAN, *Dictionnaire*, op. cit., p.386.

²¹ *Ibid.*

l'espagnol, empruntant toutefois à l'évidence aux deux langues. Pour dire "donc", les juifs d'Izmir utilisent "dúnke", évoquant sans l'ombre d'un doute l'italien "dunque".

Il est vraisemblable que le recours à des mots italiens dans le langage parlé au quotidien par les familles judéo-espagnoles ait été lié à la relation personnelle plus ou moins importante qu'elles avaient avec l'Italie et sa langue ou qu'elles entretenaient avec des Italiens vivant à Smyrne.

Malgré ces références linguistiques à l'italien, on ne peut toutefois guère nier que ce ne soit pas dans la langue vernaculaire pratiquée par les juifs de Smyrne que leur lien avec l'Italie paraisse le plus évident.

Lorsqu'il existe, ce lien s'est quoi qu'il en soit ajouté à celui, plus ancien, avec l'Espagne dont la force n'a jamais été remise en cause. Lorsqu'ils sont restés attachés à l'Italie où leurs ancêtres avaient pour beaucoup d'entre eux vécu sur une période plus ou moins longue, c'est souvent par la connaissance à des degrés divers de la langue italienne qu'ils l'ont manifesté. La population juive d'origine italienne de Smyrne pratique l'italien au milieu du XIX^e siècle, "en partie à cause de cette origine italienne, en partie aussi parce que [...] la langue italienne est la langue des échanges commerciaux du Bassin méditerranéen, avant d'être supplantée par le français".²²

À aucun moment toutefois, l'italien n'a supplanté le judéo-espagnol, du moins tant que les familles sont restées à Izmir. Bien entendu, celles qui ont ensuite émigré en Italie – souvent parce qu'elles avaient avec le pays un lien héréditaire, même ténu –, ont alors presque toujours fini par abandonner la pratique du judéo-espagnol. Ce constat n'est pas spécifique à l'Italie, mais se vérifie aussi en cas d'émigration ailleurs, comme en France par exemple.

DES PATRONYMES ITALIENS : REFLET INCONTESTABLE D'UN LIEN AVEC L'ITALIE

Lorsqu'il s'agit de déterminer l'origine d'une famille ou d'un individu, le nom de famille apparaît souvent comme un élément essentiel, pour ne pas dire déterminant. Il peut renseigner en effet sur une provenance géographique, qu'elle soit celle de l'origine de la famille ou le reflet d'un passage par un lieu à un moment ou à un autre de son histoire.

Des juifs de Smyrne portent des patronymes à consonance italienne, qu'ils aient ou non bénéficié de la nationalité ou de la protection de l'Italie, l'un n'allant pas nécessairement avec l'autre.

²²H. NAHUM, *Juifs*, op. cit., p.147.

Les archives de la communauté d'Izmir (registres de naissances et mariages tenus par le rabbinat) sont sans doute le meilleur révélateur de la diversité des patronymes : noms de famille d'origine espagnole bien sûr ou dérivés de mots hébreux, mais aussi patronymes à consonance italienne évidente. Nombre de ceux-ci dérivent de noms de villes italiennes, situation que l'on rencontre également au sein d'autres communautés juives, particulièrement du bassin méditerranéen : Capua, Cori, Soncino, Pontremoli... Le fait que de nombreuses familles juives portent des noms dérivés de villes italiennes a d'ailleurs donné lieu à une idée fautive selon laquelle tout patronyme de ce type impliquerait nécessairement une origine juive.

La question des patronymes italiens portés par les juifs de Smyrne est bien évidemment liée à celle plus générale des noms juifs en Italie. Plusieurs historiens se sont fort heureusement penchés sur le sujet. Pour feu le professeur Michele Luzzati²³ de l'Université de Pise, les patronymes à base toponymique (dérivés de noms de lieux) se sont formés dès le Moyen-Âge au gré des déplacements des personnes qui les ont portés au sein même du territoire de l'Italie actuelle. Pour distinguer les homonymes et identifier avec certitude les individus, on leur a par exemple ajouté le lieu de leur naissance auquel on a ensuite substitué celui de la ville où ils venaient de s'installer. Ce n'est qu'à partir du début du XVI^e siècle que les noms se sont stabilisés et transmis aux descendants où qu'ils résident.

Le professeur Luzzati a ainsi particulièrement étudié le patronyme Pontremoli porté dès la fin du XV^e siècle par une famille juive restée en Italie jusqu'à nos jours et par ses lointains cousins présents à Smyrne depuis le XVIII^e siècle²⁴. Celle-ci, encore représentée à Izmir aujourd'hui, est particulièrement emblématique de la complexité de l'histoire des juifs de la ville considérés comme italiens. Le patronyme Pontremoli reprend à l'identique le nom de la ville toscane située non loin de Parme et qui faisait partie du Duché de Milan.

Installée à Smyrne depuis la seconde moitié du XVIII^e siècle, la famille Pontremoli a pour ancêtre un rabbin, Benjamin Pontremoli, venu de la ville de Safed, alors en Palestine et donc incluse dans l'Empire ottoman, entre 1766, date à laquelle il y est co-signataire d'un document rabbinique, et 1784, année de sa mort à Smyrne²⁵. Safed était l'un des lieux

²³ *Per la storia dei cognomi ebraici in Italia*. <https://www.unipi.it/index.php/tutte-le-news/item/1388-intervista-allo-storico-michele-luzzati> consulté le 11 décembre 2021.

²⁴ M. LUZZATI, *Nuove Acquisizioni sul prestito ebraico a Pontremoli e sulla formazione del corrispondente cognome toponimo*, Estratto dall' « Archivio storico per le province parmensi », Quarta serie, Vol. LX – Anno 2008, Tipografie Riunite Donati s.r.l. – Parma, 2009.

²⁵ Information transmise par le professeur Dov Cohen, Ph. D. Salti Institute for Ladino Studies, Dept. of Literature of the Jewish People, Faculty of Jewish Studies, Bar-Ilan University.

dont le développement avait été favorisé au XVI^e siècle par la bienfaitrice du monde séfaraïte d'origine marrane Doña Gracia Nasi et son neveu Joseph qui souhaitaient permettre à leurs coreligionnaires de trouver des lieux d'accueil²⁶. La ville était alors connue pour être un foyer de kabbalistes et un centre du commerce de la soie. Elle a possédé une "congrégation des Italiens" selon l'historien Gilles Veinstein²⁷, signe d'une arrivée notable de juifs d'Italie.

Le professeur Luzzati évoque la possibilité – hautement probable – que Benjamin Pontremoli de Safed soit lui-même un descendant d'un Raffaele di Abramo di Pontremoli dont la présence est attestée en 1562 à Macerata, dans la région des Marches²⁸. Raffaele di Abramo Pontremoli se rattache lui-même très certainement à la famille homonyme de prêteurs d'argent dont l'histoire et les pérégrinations ont été étudiées notamment grâce aux archives notariales italiennes par le professeur Luzzati : présents sur le territoire de l'actuelle Italie avant même l'Inquisition espagnole, il se sont déplacés de ville en ville et ont adopté successivement les noms de "da Fermo", "da Modena", "da Vicenza", puis "da Pontremoli" devenu ensuite "Pontremoli". Le professeur Luzzati a conclu que la famille était en réalité probablement d'origine romaine. Une origine ashkénaze ou espagnole antérieure encore à l'Inquisition ne peut toutefois pas être totalement exclue.

A partir du XVII^e siècle, la famille juive Pontremoli restée en Italie s'est illustrée essentiellement dans la région du Piémont où elle s'est installée après l'expulsion des juifs du Duché de Milan en 1595, puis à Nice (Alpes maritimes), lieux auxquels elle a donné des rabbins et lettrés.

Parallèlement, une dynastie rabbinique est apparue à Smyrne à la fin du XVIII^e siècle avec l'arrivée dans la ville de Benjamin Pontremoli et s'y est maintenue jusqu'au début du XX^e siècle²⁹, le dernier rabbin, Youssef Benjamin Pontremoli y étant décédé en 1913. Les liens familiaux entre

²⁶ S. J. SHAW, *The Jews of the Ottoman Empire and the Turkish Republic*, New York University Press, New York, 1991, p.89.

²⁷ G. VEINSTEIN, *L'établissement des juifs d'Espagne dans l'Empire ottoman (fin XV^e-XVII^e s.) : une migration*, In : *Le monde de l'itinérance : En Méditerranée de l'Antiquité à l'époque moderne* [en ligne]. Pessac : Ausonius Éditions, 2009 (généré le 28 décembre 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/ausonius/1857>>. ISBN : 9782356132789. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.ausonius.1857>.

²⁸ M. LUZZATI, *Nuove*, cit., p.86. Le professeur Luzzati mentionne comme source de cette information *Mala Tempora per gli ebrei nella Marca Anconetana : alcuni documenti della metà del XVI secolo*, S. BERNARDI, in *Una Manna buona per Mantova, Mantov-le-Man Tovah. Studi in onore di Vittore Colorni per il suo 92^o compleanno*, a cura di M. PERNA, Olschki, Firenze, 2004, p.415.

²⁹ L. ABENSUR-HAZAN, *Les Pontremoli, deux dynasties rabbiniques en Turquie et en Italie Sources et documents*, Paris, 1997, non publié.

les deux branches de la famille se sont distendues, mais des indices de parenté émaillent l'histoire des Pontremoli de Smyrne : le rabbin Haïm Benjamin Pontremoli (ca 1795-1873) d'Izmir évoque dans son livre *Petah Ha-Devir*, publié à Smyrne en 1863, le rabbin Gabriel Pontremoli, natif de Casale Monferrato, devenu grand rabbin de Turin en 1714, et le qualifie de "grand de notre famille"³⁰. On note également la présence du prénom Hiya, variante peu courante de Haïm ("vie"), dans les deux branches de la famille : le fils du rabbin Benjamin Pontremoli émigré de Safed à Smyrne se prénommaient Hiya. Il eut lui-même un fils, le rabbin Raphaël Hiya Pontremoli (1831-1870), qui s'illustra comme auteur du volume consacré à la méguila d'Esther du célèbre *Meam Loez*³¹, encyclopédie religieuse en judéo-espagnol.

Un descendant de la branche italienne, Vitta Emile Pontremoli, né à Nice (Alpes Maritimes) en 1861, portait en hébreu les prénoms "Chia Meir".

Tout récemment, un test ADN a permis de confirmer la parenté entre les branches italienne et turque de la famille Pontremoli qui sont bien issues d'un même ancêtre.

Les liens avec l'Italie des Pontremoli de Smyrne se sont avant tout maintenus par leur inscription au consulat à partir de 1871. Il reste toutefois difficile de savoir si tous les foyers Pontremoli de la ville y ont été enregistrés, certains ayant pu ne pas y voir d'intérêt. Ceux qui ont demandé leur inscription ont indiqué Livourne ou Turin comme villes de rattachement. Dans le cas particulier des Pontremoli, les deux cités se justifient par leur histoire familiale : les prêteurs d'argent, leurs ancêtres probables au XV^e siècle, vivaient bien en Toscane et le toponyme devenu patronyme en est une preuve, puis leurs descendants se sont installés au Piémont à partir du XVI^e siècle³². Les Pontremoli de Smyrne ont donc pu tout aussi bien se rattacher à l'une ou à l'autre de ces régions, mais c'est tout de même majoritairement Turin qu'ils ont choisie, sans doute parce que le lien avec le Piémont était plus récent dans la mémoire familiale. Le 26 septembre 1871 par exemple, Haïm Isaïa Pontremoli, né à Smyrne en

³⁰ Information transmise par le professeur Dov Cohen, Ph. D. Salti Institute for Ladino Studies, Dept. of Literature of the Jewish People, Faculty of Jewish Studies, Bar-Ilan University.

³¹ Le *Meam Loez* est une sorte d'encyclopédie religieuse réalisée à l'initiative de Yaacov Huli dès la première moitié du XVIII^e siècle. Son but était d'expliquer aux juifs de langue judéo-espagnole ne maniant pas l'hébreu les textes religieux. Plusieurs volumes ont donc été rédigés en judéo-espagnol par des rabbins jusqu'au XIX^e siècle. Le *Meam Loez – Livre d'Esther* de R. H. PONTREMOLI, a été édité en français (traduction du ladino par Albert Benveniste) par les Éditions Verdier et l'Alliance israélite universelle, Lagrasse, 1997.

³² M. LUZZATI, *Nuove*, cit., p.117.



1836, marié à Djoya Palombo et arrière-petit-fils de Benjamin Pontremoli arrivé de Safed environ un siècle plus tôt, déclare au consulat être rattaché à Turin³³.

Si l'histoire de la famille Pontremoli a été assez largement étudiée et documentée, il n'en est pas de même pour la plupart des autres familles de Smyrne ayant un lien avec l'Italie, perceptible ou non par leurs patronymes, et qui sont en majeure partie incontestablement d'origine espagnole ou portugaise.

L'itinéraire des juifs originaires de la péninsule ibérique a souvent été chaotique et s'est fait par étapes dont l'Italie a fait partie jusqu'à l'installation sur une période relativement longue à Smyrne³⁴. En Italie même, leurs migrations d'une ville à l'autre ont souvent été, comme pour les Pontremoli, la conséquence des expulsions dont ils étaient victimes.

NATIONALITÉ ET PROTECTION ITALIENNES

Les États italiens étaient représentés à Smyrne au XIX^e siècle par une présence consulaire. Un "nouveau pavillon toscan" a ainsi été inauguré au consulat général en 1848, en présence notamment des consuls

³³ Registro dei nazionali n°1, Consolato italiano di Smirne, consultation en avril 2011.

³⁴ Vedi G. VEINSTEIN, *L'établissement*, cit.

de Naples et de Sardaigne qui y ont assisté dans un climat festif avec leurs nationaux³⁵.

La présence de ces consulats se justifiait par celle des familles italiennes catholiques installées à Smyrne parfois dès le XVIII^e siècle qui faisaient bien sûr partie des Européens – les Francs – constituant l'élite de la ville. Elles s'étaient installées dans l'Empire ottoman, comme d'autres familles européennes, à la faveur des capitulations, traités qui ont accordé à partir du XVII^e siècle des privilèges particuliers aux Européens présents dans l'Empire ottoman.

Dans les dernières décennies du XIX^e siècle, l'Italie a déployé à Smyrne de nombreux efforts pour étendre son influence, notamment envers les juifs. Les enfants de pères italiens ou protégés italiens sont alors invités à fréquenter les écoles italiennes, un enseignement de l'italien est envisagé au sein même de l'école de l'Alliance israélite universelle³⁶, institution fondée à Paris en 1860 et qui a ouvert une école à Smyrne en 1873.

Les efforts de l'Italie se sont poursuivis au début du XX^e siècle par divers moyens : « facilité des naturalisations, rôle des dominicains italiens, envoi de dons importants lors de catastrophes naturelles [...], construction d'un hôpital [...], installation d'une banque italienne, d'un bureau de poste, création d'écoles. »³⁷

Plus tard, certains juifs italiens de Smyrne seront sensibles à l'appel de l'Italie et iront jusqu'à s'engager dans l'armée italienne en 1941 pour combattre en Libye aux côtés des troupes de Rommel.³⁸

Le changement de position de l'Italie qui cherche à accroître son influence à Smyrne au tournant des XIX^e et XX^e siècles implique de distinguer la situation des juifs dits italiens avant et après cette époque puisqu'il n'a pas été sans incidence sur leur nombre. Les archives jouent là un rôle déterminant puisque ce sont elles qui nous renseignent sur le moment auquel leur lien avec l'Italie a été officiellement reconnu et sur les arguments qui l'ont justifié.

Les archives du consulat toscan qui auraient été essentielles pour notre sujet ont malheureusement disparu, mais plusieurs sources permettent de mieux connaître, à défaut de les recenser de façon exhaustive, les familles juives de nationalité ou de protection italienne : les quatre *Registri dei nazionali* remontant à 1871 déjà évoqués à propos de la famille Pontremoli³⁹ et le registre des protégés ouvert en 1922, tous encore

³⁵ *L'Impartial de Smyrne*, 23 juin 1848, Bibliothèque nationale de France.

³⁶ H. NAHUM, *Juifs*, op. cit., pp. 147-148.

³⁷ Ivi, p. 24.

³⁸ Ivi, p. 148.

³⁹ L. MISSIR DI LUSIGNANO *La collettività italiana di Smyrne*, in *Storia contemporanea* / a. XXI, n° 1, febbraio 1990, pp. 147-170.



conservés au consulat d'Italie à Izmir, les fonds des Archivi di Stato en Italie, ainsi que des documents aussi divers que les archives de l'Alliance israélite universelle conservés en son siège à Paris, les dossiers de naturalisation de juifs italiens de Smyrne émigrés dans d'autres pays... Elles ont en commun de nous fournir des informations sur les nationaux et les protégés italiens.

Distinguer la nationalité de la protection n'est toutefois pas toujours chose aisée. À l'époque de l'Empire ottoman, on pouvait disposer d'une protection d'un État, acquise généralement après paiement d'une patente, tout en ayant la nationalité ottomane, donc en étant sujet ottoman⁴⁰.

La nationalité ottomane est née d'une loi du 19 janvier 1869 prise dans le cadre des « Tanzimat » (littéralement « réorganisation » en turc ottoman). La qualité de sujet ottoman est alors accordée à toute personne née de deux parents ottomans ou d'un père ottoman, ainsi qu'à celle née sur le territoire ottoman de parents étrangers mais qui en fait la demande dans les trois ans suivant sa majorité et à tout étranger qui la demande également dès lors qu'il a résidé cinq années consécutives dans l'Empire.

Après la proclamation de la République turque le 29 octobre 1923, la nationalité turque a remplacé la qualité de sujet ottoman.

À partir de 1869, les Juifs qui ne disposaient pas d'une autre nationalité sont donc devenus ottomans, puis turcs une cinquantaine d'années plus tard.

Au XIX^e siècle, beaucoup de familles juives bénéficiaient non de la nationalité mais de la protection d'un pays européen, en particulier la France, la Hollande et l'Italie. L'examen des archives diplomatiques françaises montre d'ailleurs que les juifs protégés français portaient parfois des patronymes italiens comme les Taranto, ce qui complique encore la compréhension de leur situation : le 1^{er} mai 1872, plusieurs membres masculins de cette famille co-signent ainsi avec d'autres coreligionnaires jouissant du même statut, notamment des Arditti, une lettre adressée à leur consul pour demander son aide à l'occasion d'un nouvel épisode d'accusation de meurtre rituel, arguant à cette occasion de leur qualité de citoyens et protégés français⁴¹.

Si cela peut surprendre, cette situation s'explique historiquement par le fait que la France avait accordé dès la fin du XVI^e siècle sa protection aux juifs résidant dans les États italiens et faisant commerce avec l'Empire ottoman⁴². Les protections françaises puis italienne sont donc fortement et nécessairement liées, ceux qui en ont bénéficié ou leurs descendants ayant pu passer de l'une à l'autre.

⁴⁰ S. ZANDI-SAYEK, *Ottoman Izmir The Rise of a Cosmopolitan Port, 1840-1880*, University of Minnesota Press, Minneapolis-London, 2012, pp. 59-61.

⁴¹ Smyrne, Correspondance consulaire et commerciale 1867-1877, lettre du 1^{er} mai 1872. MAE Centre des archives diplomatiques de La Courneuve, 311CCC/51.

⁴² M. ROZEN, « Strangers in a Strange Land : The Extraterritorial Status of Jews in Italy and the Ottoman Empire in the Sixteenth to the Eighteenth Centuries », in A. RODRIGUE, *Ottoman and Turkish Jewry Community and Leadership*, Indiana University, Bloomington Ind., 1992, pp. 123-166.

Tout cela montre que la protection était accordée en fonction des rôles que jouaient les juifs auprès des puissances européennes où qu'ils se trouvent.

Maniant les langues avec une certaine aisance, des juifs se mirent ainsi souvent au service des consulats, pour faire office d'interprètes – les « drogmans » - ou de courtiers auprès des négociants européens, profitant ainsi indirectement des capitulations. Ainsi, Avram Galante cite le cas de Joseph Soncino, drogman du consul d'Italie au XIX^e siècle⁴³. Devenir drogman impliquait d'obtenir au préalable un « berat », ou autorisation du pouvoir ottoman. Les drogmans avaient la possibilité d'employer à leur service des domestiques qu'ils choisissaient généralement parmi les membres de leur propre communauté. Un certain nombre de juifs ont ainsi bénéficié de patentes de protection délivrées par les consulats et ont pu transmettre le bénéfice de celle-ci à leurs descendants.

Un rapport du consulat de Sardaigne de 1826 mentionne 963 foyers juifs à Izmir, dont 153 rattachés à un consulat européen⁴⁴.

S'agissant de l'Italie unifiée, l'année 1871 est une date essentielle qui suit de quelques années à peine l'Unité du pays. Elle est à la fois celle d'un recensement des Italiens vivant à l'étranger et celle du plus ancien registre du consulat d'Italie à Izmir. C'est donc surtout à partir de cette époque que les informations sont plus précises. Selon Attilio Milano, 377 juifs étaient inscrits au consulat cette année-là⁴⁵.

On observe que Livourne est majoritairement citée par les inscrits comme ville de rattachement en Italie. Dans quelques cas, d'autres lieux sont indiqués : la Sardaigne, Milan, Rome s'agissant de plusieurs foyers de la famille Danon...

Bien que l'on ne dispose guère pour Smyrne d'archives italiennes nominatives individuelles antérieures à 1871, il semble que les juifs originaires d'Italie à Izmir se soient fédérés vers 1715 autour de Moïse fils de Joshua Soncino, arrivé depuis peu de Constantinople.⁴⁶ Il prit à ferme la douane de Smyrne et finança la construction de la synagogue qui porte son nom, également connue sous le nom de Mahazike Torah⁴⁷.

L'exemple de la famille Soncino confirme que les juifs venus d'Italie à Izmir n'y sont pas arrivés directement : ils ont souvent fait étape ailleurs, notamment à Constantinople.

⁴³ A. GALANTE, *Histoire*, volume 3, op. cit., p.168.

⁴⁴ Archivio di Stato di Torino (Ast), Materie politiche per rapporto all'estero, consolati nazionali, consolato sardo a Smirne, mazzo 1.

⁴⁵ A. MILANO, *Storia*, op. cit., p.187.

⁴⁶ *Ivi.*, p.168.

⁴⁷ A. GALANTE, *Histoire*, volume 2, op. cit., p.284.

Si les juifs de Smyrne ont pour la plupart déclaré Livourne comme ville de rattachement, c'est parce que leurs ancêtres y avaient été accueillis lorsque Ferdinand 1^{er} de Médicis (1549-1609) en a ouvert les portes, ainsi que celles de Pise, aux étrangers en 1593. Marranes (juifs convertis au christianisme) et juifs expulsés d'Espagne et du Portugal ont ainsi pu venir s'y installer en vertu des lettres patentes du 30 juin 1591 et de l'édit du 10 juin 1593 connus sous le nom de "livournines". Bénéficiant de la liberté de culte, ils constituèrent la " *nazione ebrea* " de Livourne et devinrent sujets toscans.

Contribuant à développer le commerce local, ils restèrent un certain temps à Livourne, puis certains émigrèrent – eux-mêmes ou leurs descendants – vers différentes villes du bassin méditerranéen et de l'Empire ottoman, souvent pour étendre des réseaux commerciaux. C'est ainsi que des familles passées par Livourne arrivèrent finalement directement ou non à Smyrne. Il ne faut en effet pas oublier que l'Italie commerçait par voie maritime avec la Turquie et le Levant d'une manière soutenue dès le XVI^e siècle⁴⁸, ce qui favorisa cette trajectoire.

Tout cela explique que les patronymes présents dans les registres consulaires ne soient pas toujours de consonance italienne. Certains sont incontestablement ibériques comme Enriquez et Enriquez Sarano, Beja ou Cardoso. Ce dernier est porté par les chefs de plusieurs foyers d'une même famille, tous inscrits le 12 décembre 1871. Le plus âgé, Haïm Cardoso fils de Giuda, est né en 1819 à Smyrne. Pour justifier son inscription, il est précisé qu'il a présenté un certificat, conservé dans un registre séparé qui a hélas disparu, qui lui permit d'être reconnu sujet toscan.

Le cas de la famille Enriquez est lui particulièrement intéressant : Abramo fils de feu Isacco est né en 1801 à Smyrne. Inscrit le 14 septembre 1871, il est considéré «R. Suddito – Oriundi di Livorno ove nacque il padre. Iscritto nei registri di Toscana ed in quello antecedente dei sudditi italiani al N°2». ⁴⁹ De nombreux Enriquez et Enriquez Sarano figurent ainsi sur les registres du consulat d'Italie, illustrant parfaitement la trajectoire des juifs expulsés d'Espagne, accueillis à Livourne, puis dans l'Empire ottoman. Les premiers Enriquez inscrits étaient banquiers, tandis que les générations suivantes ont exercé des métiers plus diversifiés et en apparence moins lucratifs.

Les Enriquez illustrent parfaitement le mélange d'identités qui a bien souvent caractérisé les juifs italiens de Smyrne : Vita Haïm Gabriel Enriquez, fils d'Abraham, né en 1856 à Smyrne porte dans son nom même

⁴⁸ C. ROTH, *The Spanish Exiles of 1492 in Italy*, in *Homenaje à Millás-Vallcrosa*, vol. II, Consejo superior de investigaciones científicas, Barcelona, 1956, p.301.

⁴⁹ Registro dei nazionali n°1, Consolato italiano di Smyrne, consultation en avril 2011.

le parcours géographique de sa famille. Au prénom hébraïque Haïm, il a ajouté la traduction italienne Vita, tout en conservant son patronyme typiquement espagnol.

D'autres familles méritent d'être mentionnées telles les Hazan également passés par Livourne, dont plusieurs membres ont laissé des traces dans l'histoire de la communauté juive de Smyrne et qui n'ont pour

1897



Consolato Generale d'Italia in Smyrne

CERTIFICATO DI NAZIONALITÀ

Figli minori

Si certifica che Enriquez Sarano Isacco
 di anni 21 di professione impiegato nato a
Smyrne domiciliato nel Regno a Livorno
 residente a Scio figlio di fu Samuele
 e di Yachan Blanca ammogliato con _____

è iscritto nel Registro dei sudditi di S. M. il Re d'Italia, tenuto in
 questo R^o ufficio, al N. ho lett. E

Si certifica parimente che il medesimo ha sotto la sua patria
 podestà i figli minori contro nominati.

Il presente, valevole per tutto il corrente anno, dovrà essere
 rinnovato entro il mese di gennaio di ogni anno (Art. 43 della
 legge 6 dicembre 1885, N. 3547).

Situazione di fronte
 al servizio militare

SMYRNE, 11 Maggio 1903


 P. IL R. CONSOLE GENERALE
Enrico Corvelli

Firma del latore

Ferdinando Mazzini

Dritto L. 2.
 (Art. 39 Tariffa)

[Certificat de nationalité italienne délivré à Isacco Enriquez Sarano né à Smyrne en 1882 (Dossier de naturalisation française n° 18643 X 27, BB/11/10097, Archives nationales de France, Pierrefitte-sur-Seine).]

certains jamais cessé d'être italiens, les Cohen Hemsî dont l'identité italienne s'est maintenue, parfois même après avoir quitté Smyrne. Immigrés en Égypte dans les premières décennies du XX^e siècle, les Hazan, les Hemsî tout comme les Pontremoli sont souvent restés italiens, inscrits au consulat du Caire. Très italionophile, un descendant de la famille Hemsî répondit à l'appel de Benito Mussolini lorsque celui-ci appela les Italiens à échanger leurs alliances en or contre des alliances en métal pour financer la guerre qui opposait en 1935 et 1936 l'Italie à l'Empire d'Éthiopie lors du conflit d'Abyssinie.

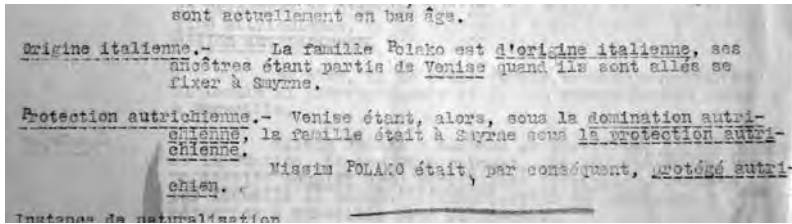
Lorsque les descendants de ces familles juives originaires de Smyrne et restées italiennes quittèrent l'Égypte dans les années 1950, certains s'installèrent en Italie où résident toujours les générations suivantes, souvent à Milan ou Rome.

À l'époque où elles vivaient encore à Smyrne, quelques familles juives étaient rattachées à d'autres villes d'Italie que Livourne. Certaines étaient originaires de Venise... sans pour autant avoir dans ce cas le statut de protégées italiennes. Leur situation du point de vue de leur nationalité et/ou protection était alors en effet tout aussi complexe que les autres comme l'illustre le cas de la famille Polako. Installé à Paris, Isaac Polako, né à Smyrne en 1864, est devenu français en 1913⁵⁰. Lors de sa demande de naturalisation, il a fourni des informations sur l'origine de sa famille : ses ancêtres avaient quitté Venise pour venir se fixer à Smyrne. La Vénétie ayant été sous domination autrichienne, nationaux et protégés étaient enregistrés au consulat d'Autriche-Hongrie. Isaac Polako fait état du registre matricule du consulat d'Autriche-Hongrie à Smyrne qui mentionnait en 1826 une patente du consulat vénitien de la même ville du 28 juin 1797, délivrée à son arrière-grand-père. Isaac Polako demeura donc protégé autrichien jusqu'en 1907, date de son premier établissement à Paris, mais fournit tout de même des documents prouvant son origine italienne et l'obtention du droit de cité en la ville de Trieste.

Quelques années plus tard, il demanda que l'orthographe de son nom, Polacco, toujours utilisée par ses ancêtres, soit rétablie et obtint satisfaction par jugement du Tribunal civil de la Seine du 28 mars 1919.

La situation d'Izmir, devenu objet de convoitise de plusieurs pays, au moment de la Première Guerre mondiale a eu des incidences sur les rapports des juifs de la ville avec l'Italie et son consulat. Ce dernier a ouvert un registre de protégés sur lequel sont consignés les noms des 305 familles venues réclamer la protection du consulat d'Italie entre janvier et mai 1922, sans faire référence cette fois à un quelconque lien avec l'Italie.

⁵⁰ Dossier de naturalisation française d'Isaac Polako, Archives nationales de France, Pierrefitte-sur-Seine, 5914X10, BB/11/5135.



[Extrait du dossier de demande de carte d'identité d'étranger de Nissim Polako né à Smyrne en 1866 d'une famille originaire de Venise et protégée autrichienne (Service central des cartes d'identité d'étrangers, 19940505/248, Archives nationales de France, Pierrefitte-sur-Seine).]

LES JUIFS "ITALIENS", UNE ÉLITE RELATIVE

Contrairement à la communauté juive de Thessalonique qui comptait de richissimes familles qui avaient en commun un lien avec l'Italie, souvent perceptible déjà par leurs patronymes comme les Modiano, celle d'Izmir ne comptait guère de familles vraiment très riches. On remarque tout de même que parmi celles présidant d'une manière ou d'une autre aux destinées de la communauté, plusieurs étaient enregistrées au consulat d'Italie. À partir de 1871, l'inscription comme nationaux ou protégés italiens est en effet souvent corrélée à une appartenance à une classe sociale moyenne ou aisée. Cela était déjà le cas auparavant comme le souligne l'historien Avner Levi⁵¹, ce qui put parfois générer des dissensions au sein même de la communauté juive d'Izmir : avant les réformes du "Tanzimat", la direction de la communauté était entre les mains des riches, les "Francos", au détriment des membres plus pauvres.

Disposer d'une patente de protection impliquait d'en payer les droits au consulat. Il fallait donc en avoir les moyens et y voir un intérêt.

Nombreux furent les juifs inscrits comme nationaux ou protégés au consulat d'Italie ou d'origine italienne à occuper des fonctions notables dans des domaines divers : la famille Polako fonda en 1840 la maison de commerce Habif & Polako qui fusionnera en 1908 avec la compagnie anglaise The Oriental Carpet Manufacturers, Aaron de Joseph Hazan fut un journaliste qui marqua l'histoire de la communauté et fonda en 1871 le journal judéo-espagnol *La Buena Esperanza*.

Lors des querelles qui ne manquèrent pas de surgir en 1868 à l'occasion de l'élection du grand rabbin, des juifs de nationalité étrangère, notamment italienne, demandèrent l'intervention de leurs consuls respectifs

⁵¹ A. LEVI, « *Shavat Anniim* : Social Cleavage, Class War and Leadership in the Sephardi Community – The Case of Izmir 1847 », The Hebrew University of Jerusalem, in A. Rodrigue, *Ottoman*, op. cit., p.183.

pour transmettre au Sultan une pétition afin qu'Abraham Palacci soit élu à ce poste. Le consul d'Italie fit le nécessaire en s'adressant à l'ambassadeur à Constantinople afin qu'il transmette la pétition aux autorités ottomanes.⁵²

L'identité italienne d'une partie de la population juive de Smyrne jusqu'à l'avènement de la République turque en 1923 est donc une réalité éminemment difficile à cerner tant elle revêt de multiples aspects. Leur italianité s'inscrit de plus dans une identité nécessairement composite.

Descendants pour la plupart des juifs expulsés de la péninsule ibérique lors de l'Inquisition, les juifs italiens de Smyrne ont, comme leurs coreligionnaires, conservé la langue de leurs aïeux, facteur identitaire majeur qui leur permet de se définir comme « séfarades ».

Le séjour de leurs ancêtres en Italie n'en a pas moins laissé des traces, temporaires parfois à travers la protection ou la nationalité que les descendants n'ont pas nécessairement conservée, ou indélébiles pour certains grâce à leurs patronymes.

Au XX^e siècle, certains juifs d'Izmir ont ravivé le souvenir du passage de leurs ancêtres par l'Italie lorsque les circonstances l'ont rendu nécessaire à leurs yeux, profitant là de l'occasion que leur offraient les autorités italiennes de se revendiquer comme leurs nationaux.

Aujourd'hui, les juifs originaires d'Izmir ont largement émigré, surtout en Europe et en Israël, mais aussi en Amérique du Nord et du Sud. Ceux qui ont choisi l'Italie avaient naturellement déjà un lien avec le pays grâce à la protection ou à la nationalité de leurs aïeux. Même s'ils sont très rares, d'autres ont fait le choix de conserver, bien que vivant toujours hors d'Italie, la nationalité italienne héritée de leurs ancêtres, manière pour eux de ne pas oublier la richesse de leur histoire familiale dont elle est un symbole.

⁵² M. FRANCO, *Essai sur l'histoire des Israélites de l'Empire ottoman depuis les origines jusqu'à nos jours*, coll. El Mundo Djudeo-Espanyol, co-édition Alliance israélite universelle (A.I.U.) – Éditions du Nadir et *La Lettre Sépharade*, Paris et Gordes, 2007, pp.200-201.